

Le 14 septembre 2005.

Bape,
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575 rue St-Amable, bureau 2.10
Québec
G1R 6A6

Tronçon Jean Leman de l'autoroute 30

Monsieur le commissaire,

Résidant de St-Constant depuis quatre générations, tout projet affectant le milieu me préoccupe, entre autre le prolongement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean Leman.

Le projet de l'autoroute 30 dans les terres agricoles de St-Constant affectera ma qualité de vie, autant au niveau du bruit que de la pollution en plus du gaspillage de 500 hectares d'excellentes terres agricoles (classées 2).

Mes préoccupations rejoignent ceux des citoyens résidents aux abords du tracé sud, notre qualité de vie, notre environnement seront détruits à tout jamais. Nos élus prônent à grand déploiement qu'il faut travailler pour un environnement durable et ils démontrent une image contraire.

Ce projet est inacceptable pour notre milieu de vie, l'option proposée suggère que des impacts négatifs pour l'environnement et la qualité de la vie. L'alternative sur la 132 (tracé nord) qui a déjà fait l'objet répond aux attentes des citoyens comme problème de congestion et aussi ce projet rencontre l'objectif du gouvernement : avoir une voie de contournement de l'île de Montréal.

Jaqueline Barker